

PROGRAMME DE PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Dubé & Loiselle Inc. interviendra automatiquement, selon votre terme de paiement, auprès de votre institution financière pour lui demander de débiter électroniquement votre compte.

FONCTIONNEMENT DU MODE DE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

Il s'agit d'une méthode moderne et facile pour régler les comptes courants sans avoir à faire de chèques et à assumer les augmentations du tarif postal. Avec votre permission, le paiement peut être effectué automatiquement par l'intermédiaire de votre compte chèque à votre institution financière.

C'EST PRATIQUE

La méthode de paiements préautorisés élimine le besoin de faire des chèques pour régler les comptes courants.

C'EST ÉCONOMIQUE

Il suffit d'obtenir une autorisation pour que les paiements soient effectués automatiquement par l'intermédiaire de votre compte chèque à votre institution financière. Vous pourrez ainsi réduire les coûts d'affranchissement et des enveloppes.

C'EST SÛR

La méthode de paiements préautorisés élimine les risques de chèques perdus ou volés, de crédits ou de factures oubliés, et même de factures payées en double. Vous pouvez mettre fin au programme en tout temps si vous le jugez nécessaire.

C'EST ASSURÉ

Si vous êtes en vacances, en voyage d'affaires ou malade, vos paiements seront toujours faits à temps.

GESTION DE NOS DOSSIERS

Nous avons besoin de votre aide. Veuillez fournir les renseignements demandés sur le formulaire d'autorisation annexé, joindre un spécimen de chèque portant la mention « NUL » et nous faire parvenir le tout. Veuillez consacrer 30 secondes de votre temps et le faire immédiatement et dorénavant, vous n'aurez plus à faire de chèques.



**ADHÉSION AU DÉBIT PRÉ AUTORISÉ
ACCORD DE DPA DU PAYEUR
FORMULAIRE DE CONFIRMATION**

Numéro de client

Merci d'avoir souscrit aux Débits PréAutorisés et versements égaux de Dubé & Loiselle Inc. Nous avons accepté votre accord de DPA et nous vous demandons de confirmer les détails suivants :

À : Dubé & Loiselle Inc.
583 rue Dufferin
Granby (QC)
J2H 0Y5

Votre nom: _____
Votre adresse: _____
Téléphone: _____

- 1) Nom du compte _____
- 2) Institution financière (no de transit) _____
- 3) Numéro de compte _____
- 4) Adresse courriel _____
(Pour l'Avis de paiement)
- 5) Fréquence du paiement _____
- 6) Date du début des paiements _____
- 7) Type de débit préautorisé Entreprise

POUR LES DPA DE MONTANT FIXE COMPTE BANCAIRE

En cas de changement du montant de ce DPA, nous vous enverrons un avis écrit précisant le nouveau montant, un minimum de 10 jours avant le DPA pour le nouveau montant, sauf s'il s'agit d'une réduction du montant suite à un changement de taux de la taxe. Date de prélèvement les vendredis.

POUR LES DPA VARIABLES COMPTE BANCAIRE

Nous vous enverrons un avis de prélèvement indiquant le total qui sera prélevé tous les mardis et nous prendrons le prélèvement le vendredi suivant de notre avis.

Votre accord de DPA du payeur peut être annulé sur réception d'un préavis de 4 jours avant la date du prélèvement.

Votre accord de DPA du payeur peut être annulé sur réception d'un préavis de 30 jours avant le prochain DPA. Si certains des détails qui précèdent sont erronés, veuillez communiquer avec nous immédiatement au 1-800-591-2330. Si les détails sont corrects, vous n'aurez rien d'autre à faire et vos débits pré autorisés seront traités à compter de la date du début du paiement indiquée plus haut.

Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à ces conditions. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou n'est pas compatible avec le présent accord DPA. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez le <http://www.cdnpay.ca> (exemple : si un DPA de transfert est codé 650 ou 83, le membre de l'ACP qui établit le transfert de fonds doit faire savoir que le payeur n'aura pas recours dans le cadre des Règles de l'ACP).

Date : _____ Signature du client : _____

P.-S. N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE LE SPÉCIMEN DE CHÈQUE

POLITIQUE DE CRÉDIT P.P.A.

- Le terme de net 7 jours sera payable le vendredi de la semaine suivante.
- Le terme de net 14 jours sera payable le vendredi suivant la date de l'état de compte.

Tous les paiements préautorisés seront précédés d'un état de compte détaillé du paiement.

JE COMPRENDS ET J'ACCEPTÉ CETTE POLITIQUE DE CRÉDIT

SIGNÉ À : _____

DATE : _____

PAR : _____

TITRE : _____

Signature